

En conclusion, il est demandé aux Doyens de veiller au suivi des fichiers des enseignants, de les traiter et de les envoyer au service des statistiques. Le délai est déjà dépassé depuis le 31 mars, mais le travail se poursuit jusqu'à ce que la procédure soit correctement achevée. L'accès à la section des étudiants sera fermé ; les facultés qui souhaitent apporter des modifications doivent contacter le service.

Avant d'entamer l'ordre du jour, Monsieur le Vice-Recteur chargé la formation supérieure de troisième cycle, l'habilitation universitaire, la recherche scientifique et la formation supérieure de post-graduation, a pris la parole pour aborder la question de la rentrée officielle des nouveaux doctorants.

Notre université se prépare à l'événement « Rentrée officielle des nouveaux doctorants » qui aura lieu à l'auditorium du campus Tamda, le samedi 16 avril 2022, à 10h. Pour cela, la communauté des nouveaux doctorants, anciens doctorants, membres des CFD, vice-doyens PGRS, doyens des facultés ainsi que les vice-recteurs, est cordialement invitée. Le programme prévu pour cette journée est le suivant :

- Allocution de Mr. Le Recteur de l'UMMTO
- Allocution de Mr. Le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, à travers un enregistrement
- Exposé sur la recherche, intitulé « Science ouverte », par Pr. F. ASMA

Monsieur le Recteur a ensuite rappelé qu'une commission d'experts viendra le lundi 18 avril 2022 pour l'évaluation concernant le classement des universités. Il a invité les doyens à instruire leurs staffs pour accueillir cette commission et lui faciliter la tâche.

1- Charges réglementaires de l'enseignant-chercheur

Afin de réduire les dépenses en termes de frais de vacation et de veiller à l'application de la réglementation concernant la charge horaire des enseignants, un courrier a été adressé au ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique demandant la liste des postes supérieurs pouvant bénéficier de l'allègement du volume horaire hebdomadaire, la réponse nous renvoie aux textes en vigueur. Finalement, le conseil de direction confirme que seuls les postes supérieurs organiques ou fonctionnels peuvent bénéficier de la réduction du volume horaire hebdomadaire. Par ailleurs, tout enseignant-chercheur est tenu d'assurer sa charge horaire complète, il sera appelé à la compléter au niveau des autres facultés s'il n'y a pas de charge à lui attribuer dans sa faculté. En ce qui concerne les surveillances, le conseil de direction souligne que celles-ci constituent une charge statutaire de l'enseignant-chercheur, quel que soit son grade.

2- Enrichissement du contenu du site web de l'université

Monsieur BELAID Ali, Responsable du centre des systèmes et réseaux d'information et de communication, de télé-enseignement et d'enseignement à distance, a projeté une présentation sur la situation de ses services qui a porté sur les points suivants:



Projet de réalisation du réseau Internet / Intranet du campus Tamda : Ce projet, dont l'étude a entièrement été réalisée par le centre des systèmes et réseaux étant acquis et la notification financière reçue, le cahier des charges a été élaboré et transmis à Monsieur le vice-recteur chargé de la planification pour le présenter à la prochaine réunion de la commission des marchés.

Le projet prévoit la réalisation de l'infrastructure réseau en fibre optique ainsi que le réseau LAN à l'intérieur des blocs.

En tout, pas moins de 1.400 prises réseau seront installées à Tamda 1 et 1.600 à Tamda 2, sans compter les points d'accès wifi.

Projet du Data Center de l'Université : Le Centre des Systèmes et Réseaux a lancé une étude en partenariat avec Algérie Télécom pour la réalisation d'un Data Center afin de répondre aux besoins de l'université en termes de numérisation et de développement technologique. L'objectif final étant d'aboutir à une solution qui va :

- Constituer la colonne vertébrale de tout projet de numérisation
- Permettre de faire de la virtualisation
- Centraliser toutes les données de l'Université dans un système ultra-sécurisé
- Permettre de lancer un service de Cloud local
- Travailler dans le sens de la dématérialisation au niveau des différents services de l'université

Cette étude est désormais à l'étape de l'estimation financière et sera bientôt transmise à la direction des réseaux et du numérique du MESRS.

Projets de réalisation des réseaux LAN des campus Hasnaoua 1 et 2 : Les réseaux LAN des campus Hasnaoua 1 et 2 étant vétustes, les différents services connaissent des perturbations quotidiennes de la connexion à Internet. Les extensions anarchiques du réseau n'arrangent pas les choses. Il faut signaler que même la fibre optique existante est posée en aérien de terrasse en terrasse alors que les normes prévoient de l'enfouir sous terre et de passer par des chambres de tirage en béton armé.

Monsieur BELAID a proposé de soumettre un projet d'équipement pour remettre le réseau de ces campus aux normes. L'étude technique est déjà réalisée par le Centre des Systèmes et réseaux. Le dossier sera transmis au Ministère pour demander une prise en charge financière du projet.

Situation du site web : M. BELAID a rappelé que le Centre des Systèmes et Réseaux a lancé le nouveau site de l'université en date du 25 octobre 2021. Ce site a été conçu de manière à être optimisé pour le référencement par les moteurs de recherche. Ceci-dit, le site manque encore de contenu de qualité. Pour y remédier, l'ensemble des facultés et des vice-rectorats disposent désormais d'un accès pour enrichir le contenu du site web.

Pour conclure et afin d'améliorer la visibilité de notre université, M. BELAID a proposé de lancer une version en anglais du site web.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance fut levée à 13h00

Le Recteur
م. مولود معمري
تيزي وزو
الأستاذ : بوده أحمد

